



**PAROISSE CATHOLIQUE
SAINT-ROMAIN DE VALLORBE, BALLAIGUES ET VAULION**

Rue du Signal 4 1337 Vallorbe
Tél. : 021.843.10.97 — E-mail : paroisse.vallorbe@cath-vd.ch

ASSEMBLEE DE PAROISSE

Vendredi 21 mars 2025 à 20h00

PROCES - VERBAL

ORDRE DU JOUR

1. Prière
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2024
3. Rapport du président du Conseil de paroisse
4. Admissions, démissions
5. Présentation des comptes 2024 et du budget 2025
6. Discussion sur les comptes et le budget
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Adoption des comptes 2024 et du budget 2025
9. Nominations statutaires
10. Rapport du Conseil de communauté
11. Divers et propositions individuelles

MEMBRES DU CONSEIL

Président : Christophe Darbellay
Vice-président : Luca Ciccarelli
Trésorière : Sylvie Secchi
Secrétaire : Céline Achanta
Membres : Luc Meige, Claude Magnenat
Curé : Abbé Olivier Jouffroy

M. Christophe Darbellay accueille l'assemblée et remercie chacun de l'intérêt qu'il porte à la vie de la paroisse.

Il salue particulièrement les présences de :

- *Monsieur Theophil Mena, prêtre remplaçant.*
- *Madame Valérie Loetscher, catéchiste professionnelle auprès de notre paroisse.*
- *Madame Sylvie Secchi nouvelle catéchiste professionnelle auprès de notre paroisse.*
- *Madame Maude Liechti, qui gère la pastorale des jeunes*
- *Madame Marie-Christine Lassueur représentante du conseil Prie.*
- *Monsieur Luc-Olivier Stramke, municipal des cultes à Vallorbe.*

Il excuse l'absence des personnes suivantes :

- *Monsieur Christian Nyffenegger, municipal des cultes à Ballaigues.*
- *Madame Caroline Paccaud, municipale des cultes à Vaulion.*
- *Monsieur Claude Languetin, syndic de Vaulion.*
- *Monsieur Kevin Loetcher.*

Christophe Darbellay annonce que nous devons procéder à la nomination d'un scrutateur et demande qui souhaiterait prendre ce rôle en cas de nécessité. Madame Valérie Loetscher se propose.

Selon la formule consacrée, il déclare l'assemblée générale 2025 ouverte.

Christophe Darbellay lit l'ordre du jour.

Il donne lecture de l'ordre du jour statutaire : sans opposition, il sera suivi comme proposé. L'ordre du jour est adopté sans opposition.

Le président donne la parole à M. l'abbé Theophil Mena pour la prière.

1. Prière

L'abbé prie pour confier l'assemblée, les discussions, les décisions et le budget à Dieu. Il dit merci à Dieu pour cette communauté et il bénit l'assemblée.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024

Le procès-verbal de l'AG 2024 était à disposition des paroissiens au fond de l'église.
M. Christophe Darbellay demande s'il y a des remarques.

Avec 22 voix favorables, 1 abstention et 0 opposition, le PV de l'AG 2024 est accepté, avec remerciements à Céline Achanta, pour la bonne tenue de ce document.

3. Rapport du président du Conseil de paroisse

M. Christophe Darbellay donne lecture de son rapport :

« Des Hauts et des Bas »

Ce titre résume parfaitement le sentiment éprouvé lorsque l'on se retourne sur l'année écoulée. En effet, des événements contrastants ont marqués notre paroisse durant cette dernière année. Cela a commencé par des événements positifs, quelques travaux ont eu lieu dans nos bâtiments : fin mai 2024: en vue des 50 ans de l'église : Nettoyage en profondeur du tapis de sol de l'église, qui lui, malgré ses 50 ans, tient encore le coup !

Début juin, changement des fenêtres de la sacristie du haut, elles avaient aussi 50 ans. : Nous remercions ici les communes pour la prise en charge de ces travaux.

09.06.2024 : Fête des 50 ans de la consécration de l'église. Ce fut un grand succès. La messe solennelle fut présidée par l'abbé Jean Glasson, doyen du canton de Vaud, en présence de deux gardes suisses ainsi que de nos autorités communales (la présence des syndics des communes de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion est à relever, ainsi que celle du président du conseil communal de Vallorbe, ces présences sont signe des bonnes relations entretenues entre notre paroisse et les communes qui la composent). Après l'apéritif offert par la paroisse sur le parvis de l'église, les près de 150 personnes inscrites pour le repas, se sont déplacées de quelques mètres pour gagner la cantine de fête, montée à cette occasion, devant la salle Jean XXIII, l'idée était de rester à proximité de la jubilaire ! Quelques animations et le concert des cors de la Venoge (cors des alpes) ont agrémentés l'après-midi, l'orage nous ayant laissé tranquille jusqu'à 15h00. Le sourire sur le visage de nombreux paroissiens témoignait de leur grande satisfaction. J'adresse ici encore un chaleureux merci à toutes les personnes qui, grâce à leur engagement bénévole, ont permis la tenue de cette très belle fête.

Fin juin, l'orage que je viens de citer, s'est transformé en un cyclone qui emportera tout sur son passage; nous apprenons en effet avec stupéfaction que notre curé se voit accuser de gestes déplacés et est mis en retrait de son ministère au sein de notre paroisse avec effet immédiat et doit quitter immédiatement son appartement de la cure, et s'éloigner de nos paroisses. Il trouvera refuge chez ses parents, c'est le début d'un amer exil, et d'une grande incertitude, voir même de divisions dans notre communauté.

La situation géopolitique très tendue, et le retour de la guerre sur le continent européen, incite nos autorités à la prévoyance, c'est ainsi qu'un contrôle poussé de l'état des abris antiatomique est effectué. Nos abris nécessitent un certain nombre de travaux de remise en état, et de mauvaises surprises nous attendaient lorsque l'on a « décoffrés » les 2 portes des abris, situés à l'intérieur de la salle Jean XXIII; en effet des parties du système de fermeture étaient manquantes ou avaient été pliées afin de permettre la dissimulation desdites portes. De plus, à cause du carrelage, les portes ne pouvaient plus se fermer! Les frais de remise en état étaient conséquents pour notre paroisse, mais par chance, ce sont les services de la protection civile qui ont pris à leur charge les frais de remise en état des portes. Ne restait plus que le retrait du carrelage ; ce fut fait, et bien fait, au début du mois de juillet par notre

ami Luc Meige, membre du conseil de paroisse, qui nous a gracieusement offert de son temps et de son talent ! Il a encore fallu retirer les traces de peinture sur les joints des portes (Claude Magnenat et Luc Meige s'en sont chargés). Enfin, on a ajouté un morceau de moquette (amovible) à l'endroit où l'on a retiré le carrelage. Merci à nos deux membres du conseil de paroisse qui se sont occupés de ce chantier; et surtout... on espère ne jamais avoir recours à ces abris !

Fin août : Face aux difficultés financières de la paroisse : notre trésorière (Mme Sylvie Secchi) renonce de son plein gré au salaire mensuel que le conseil lui avait attribué il y a quelques années, et recevra donc, en lieu et place, un honoraire de CHF 300.- par mois. Grand, grand merci à elle pour ce magnifique geste désintéressé en faveur de notre paroisse.

De septembre à décembre : Présence de l'abbé Guy Jeanmonod (prêtre retraité de notre diocèse) qui a remplacé l'abbé Jouffroy et nous a accompagné dans ces moments difficiles.

Le 20 novembre 2024, abattage des 4 tuyas géants, âgés d'environ une septantaine d'années, qui se trouvaient devant la cure ; ils étaient devenus bien trop grands (25 m. de hauteur) et trop menaçants pour le bâtiment de la cure. De plus, du fait de leur présence, une certaine humidité s'est développée sur la façade et chaque année, de nombreuses brindilles obturaient les chenaux. Cette coupe fait sens également en vue des futurs travaux qui seront entrepris sur le toit de la cure. Ce dernier est en fin de vie, et nous devons impérativement procéder à son remplacement. J'y reviendrai à la fin de mon allocution.

A la fin décembre, le conseil a décidé d'attribuer le don annuel de la paroisse à hauteur de CHF 1000., à l'association des amis de Bukavu (Rép. démocratique du Congo). Association gérée par le chanoine José Mittaz de la congrégation des chanoines du Grand-Saint-Bernard qui était venu présenter son œuvre, en septembre à la cérémonie œcuménique à Ballaigues, à l'invitation de l'abbé Jouffroy (ami de séminaire de même qu'ami de séminaire de l'abbé Jeanmonod).

Janvier 2025 : acquisition de 2 extincteurs pour la salle Jean XXIII et l'abri antiatomique.

Depuis début février, présence parmi nous de l'abbé Theophil Mena, qui assure l'accompagnement spirituel pour un temps encore indéterminé. Merci à lui pour cette rassurante présence.

Comme, je l'ai évoqué plus haut, le gros chantier de l'année 2025 sera le remplacement complet du toit de la cure ; selon mes recherches dans les archives paroissiales, le toit n'a jamais été intégralement refait depuis 1898 ! Des infiltrations sont hélas arrivées jusque dans le plafond du secrétariat, qui lui aussi devra être refait, il y a donc urgence !

Enfin, je tiens à remercier Madame Jana Simonin pour son travail de conciergerie. Merci aussi à tous les bénévoles qui s'engagent de façon discrète pour le bien de la paroisse.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans remercier les membres du conseil de paroisse pour leur investissement et leur engagement bénévole dans la bonne marche de notre paroisse ; c'est en effet une préoccupation constante que d'assurer un fonctionnement harmonieux tant des humains (employés paroissiaux) que matériel (cure et église), et ceci avec les maigres revenus qui sont les nôtres !

Durant l'année qui s'ouvre à nous, nous continuerons à nous investir pour le bien commun.

Merci de votre attention. »

4. Admissions, démissions

M. Christophe Darbellay annonce qu'il n'y a ni démission ni candidature spontanée cette année, donc aucune admission.

5. Présentation des comptes 2024 et du budget 2025

Mme Sylvie Secchi présente les comptes et le budget.

. Total des produits au 31.12.2024 : CHF 117'631,86

Budget 2025 : CHF 100'400,00

. Total des charges du personnel au 31.12.2024 : CHF 52'810,60

. Total des autres charges au 31.12.2024 : CHF 45'326,31

Budget 2025 : CHF 95'000 prélevé sur les réserves pour les futurs travaux du toit.
L'armoire à archives a été totalement amortie cette année.

Résultat d'exploitation I avant amortissements : CHF 19'494,95

Total Résultat financier : CHF 451,00

Résultat d'exploitation II après amortissement : CHF 10'897,12

Résultat d'exploitation III après produits et charges hors exploitation : bénéfice de CHF 1'897,12

M. Christophe Darbellay remercie Mme Secchi pour la présentation des comptes.

6. Discussion sur les comptes et le budget

M. Christophe Darbellay ouvre la discussion.

Madame Marie-Christine Lassueur demande ce que sont les charges mensuelles d'appartement de la cure de 3600 CHF. Sylvie dit que ce sont les charges de l'appartement payé par la locataire, qui sont séparé du loyer, elle paye 300CHF de charges par mois.

Madame Marie-Christine Lassueur demande si la différence de bénéfice est liée au salaire auquel Sylvie Secchi a renoncé. Sylvie Secchi répond que c'est un tout, avec plus de quêtes, moins de salaire.

Monsieur Stramke demande pour le poste total des résultats exceptionnels à 15 000 CHF d'où ils viennent car il n'arrive pas à ce calcul quand il soustrait les différents points. Sylvie Secchi répond que le total est juste, mais il y a une erreur ce n'est pas 15'000CHF, mais 95'000CHF. Elle va corriger cette partie.

Madame Marie-Christine Lassueur fait remarquer que sur la page listant les membres du conseil, la date est au 31 décembre 2023, ce devrait être 2024. Sylvie Secchi va modifier la date dans le rapport.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Rapport en fin de PV

M. Nicolas Liechti donne lecture du rapport de la commission des vérificateurs des comptes, dont il faisait partie avec Kevin Loetscher.

La commission remercie Mme Sylvie Secchi pour la bonne tenue des comptes et demande à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge à la commission et à la trésorière. Christophe Darbellay les remercie pour leur travail.

8. Adoption des comptes 2024 et du budget 2025

Les comptes 2024 tels que présentés sont approuvés par l'assemblée avec 22 voix favorables, 1 abstention, 0 opposition.

L'assemblée donne décharge à la trésorière et aux vérificateurs.

À l'unanimité, le budget 2025 tel que présenté est accepté par l'assemblée avec 23 voix favorables, 0 abstention, 0 opposition.

M. Christophe Darbellay adresse un grand merci à Mme Sylvie Secchi pour son travail et son engagement sans faille au sein de notre paroisse. Mme Secchi est chaleureusement applaudie.

9. Nominations statutaires

Monsieur Christophe Darbellay annonce que conformément aux statuts, il y a une réélection, la sienne. Il est réélu à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs des comptes pour les comptes 2025 : M. Nicolas Liechti sera rapporteur et vérificateur. M. Jean-Pierre David sera le deuxième vérificateur. La suppléante sera Mme Solange Fardel. Christophe Darbellay demande un autre suppléant. Marie-Christine Lassueur se propose, et elle est chaleureusement applaudie.

10. Rapport du Conseil de communauté

Le rapport sera divisé en deux parties : Mme Loetscher pour la première partie, et Mme Liechti pour la deuxième.

Christophe Darbellay nous annonce que comme le conseil pastoral a été dissous, c'est Madame Valérie Loetscher qui nous présente les activités pastorales de l'année écoulée.

Chers paroissiens, chers amis.

Je souhaite commencer en remerciant toutes les personnes qui œuvrent et qui ont à cœur l'annonce du christ dans nos églises, dans notre communauté.

Les membres du conseil de paroisses, les catéchistes, les sacristines, la secrétaire, la concierge, les lecteurs, les ministres de l'eucharisties, le groupe qui accueil à l'entrée de nos messes, les membres du conseil PRIE, et toutes les personnes qui discrètement, offrent des fleurs, des lumignons, préparent quelques choses pour les apéros, celle qui nous préparent chaque année les soupes de carême et celles qui organisent des pèlerinages.

Je remercie Anne-Marie Belet et Carole Meigniez qui accompagne les familles en deuil et célèbrent les absoutes.

Merci à Madame Françoise Gay qui accompagne et prépare les célébrations pour nos aînés dans leurs différents lieux de vie. : le CAT à Vallorbe, EMS AGAPE et à l'hôpital, pour la Vallée de Joux.

Je remercie toutes les personnes qui par leur bienveillance, nous aident et celle qui prient pour notre paroisse.

Je remercie également les 15 prêtres qui sont venu assurer les messes dominicales.

Je vais vous présenter ce qui s'est vécu depuis la dernière Assemblée générale, grâce à toutes ces personnes :

20 et 21 avril

Weekend du bon pasteur,

Messe, témoignage adoration et film.

Nous avons eu la joie d'accueillir l'un des nouveaux diacres de notre diocèse : l'Abbé Remi Steinmyller, qui a été ordonné prêtre le 22 juin.

28 avril

1ère communion à Vallorbe

9 juin

Une magnifique fête, pour les 50 ans de notre église.

Messe célébrée par l'abbé Jean Glasson et l'abbé Olivier Jouffroy, avec la présence de gardes suisses, repas et concert de cors des alpes.

14 juin

Fête de catéchisme sur le thème des fruits de l'esprit-saint. Un moment toujours très animé. Un grand merci aux catéchistes.

Dimanche 23 juin

Pique-Nique inter paroisses à l'Abbaye et découverte du chemin du vitrail

Jeudi 4 juillet

22 personnes sont parties en Pèlerinage à Sivrignaz sur les pas de Sainte Marguerite Bays.

Une sortie qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Organisé par Mme Anne-Marie Belet que nous remercions

18 août

Bénédiction des cartables, il s'agit bien sûr de la bénédiction des enfants.

29 septembre

Célébration œcuménique au temple de Ballaigues, avec le chanoine José Mittaz

15 et 16 novembre

Préparations des paquets de Noël.

17 novembre

Le Chanoine Pierre Jaquet est venu pour la confirmation. 17 jeunes de nos paroisses et une adulte ont reçu le sacrement de confirmation.

30 novembre

Atelier couronnes de l'avent, un beau moment pour se préparer à Noël et la joie de voir la créativité de chacun.

Les familles ont réalisé plus de 40 couronnes.

11 décembre

Atelier crèches pour les familles, un après-midi où il s'est réalisé 20 crèches.

19 décembre

Fête de Noël du CA T au Casino, un temps convivial avec les bénéficiaires et leurs familles.

24 décembre

Noël œcuménique des familles à l'église et Messe de minuit

1 janvier

Première messe de l'année et dernière messe de l'abbé Guy Jeanmonod.

Il est venu pour 3 mois, il est resté 4 mois.

Nous l'avons remercié et laissé partir avec un pincement au cœur.

1 janvier

La joie d'accueillir Sylvie Secchj qui commence à 30% dans notre paroisse comme coordinatrice de la catéchèse.

Un tout grand MERCI Sylvie.

4 janvier

Par un froid glacial, 29 personnes, ont pris le bus pour aller voir la crèche aux cinq sens à Morteau.

Du 19 au 25 janvier

Nous avons pu vivre une semaine de prière pour l'unité des chrétiens, riche, aux couleurs de chaque église.

Je vous souhaite à tous un bon temps de carême, et comme je le dis aux enfants du catéchisme, c'est un temps pour apprendre à mieux aimer. « Car Aime. »

Mme Maude Liechti qui gère le groupe de jeune nous fait part de deux nouvelles.

Le Groupe de jeunes Neon a un nouveau local au Creux, depuis le 1er mars. Le groupe de jeune remercie l'église catholique pour son soutien.

Cette année le groupe de jeune a grandi de 5 à 20 jeunes, car les confirmants ont rejoint le groupe de jeunes. Le groupe de jeune fait partie du parcours de confirmation et elle espère qu'ils vont continuer. En résumé, la jeunesse se porte bien.

11. Divers et propositions individuelles

Monsieur Christophe Darbellay donne la parole à l'assemblée.

Madame Anne-Marie Belet fait remarquer que les paroissiens se demandent parfois à quoi sert le conseil de paroisse, mais quand elle entend le rapport du président avec tout ce qui a été fait dans l'année, elle voit que le conseil travaille dans l'ombre et les remercie beaucoup.

Madame Marie-Christine Lassueur rappelle qu'il y a deux soupes de carême à Vallorbe le 2 et 9 avril à la maison de paroisse. Madame Anne-Marie Belet demande où va le bénéfice de ces soupes. Marie-Christine Lassueur lui répond que c'est partagé entre un organisme protestant et un catholique pour des bonnes œuvres dans des pays en développement.

Madame Valérie Loetscher annonce que lors de la semaine sainte, le chemin des 7 paroles du christ en croix sera installé dans l'église.

La parole n'étant plus demandée, M. Darbellay dit un grand merci à chacune et chacun et lève la séance à 20h52.

Il invite les participants à un verre de l'amitié et clos l'assemblée.



Christophe Darbellay,
président du Conseil de paroisse



Céline Achanta,
Secrétaire du Conseil de paroisse

Liste des personnes présentes

Mme Céline Achanta	Conseil de paroisse
Mme Marie-Michèle Bailif	sacristine
Mme Anne-Marie Belet	groupe funérailles
M. Luca Ciccarelli	vice-président du Conseil de paroisse
Mme Madeleine Crepey	
M. Christophe Darbellay	président du Conseil de paroisse
Mme Jannine Darbellay	
M. Raphael Darbellay	
Mme. Yolanda Dober	secrétaire de la paroisse
Mme. Françoise Gay	
Mme Marie-Christine Lassueur	Conseil PRIE
Mme Maude Liehti	animatrice PASAJ - agente pastorale
M. Nicolas Liehti	
M. Michel Loetscher	
Mme Valérie Loetscher	coordinatrice de la catéchèse
M. Claude Magnenat	Conseil de paroisse
M. Luc Meige	
M. l'abbé Theophil Mena	Curé remplaçant
M. Anthon Ponuturai	
Mme Sylvie Secchi	trésorière, Conseil de paroisse
Mme Jana Simonin	concierge
M. Luc-Olivier Stramke	Municipal des cultes de Vallorbe
Mme Dominique Tellenbach	
Mme Noëlla Truan	aide-sacristine

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Vallorbe, le 13 mars 2025

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale de l'église Catholique de Vallorbe, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'église Catholique de Vallorbe. La vérification a porté sur la période de 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Nous nous sommes assurés de la concordance des soldes de comptes de banque et de chèques postaux à cette même date avec relevés de comptes arrêtés par la banque Raiffeisen et La Poste.

Nous avons procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à une excellente tenue des classeurs de facturation.

Nous remercions Sylvie Secchi pour la tâche qu'elle accomplit avec sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité de l'église Catholique de Vallorbe.

Nous certifions les comptes tels qu'ils sont présentés et formulons les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été à notre connaissance.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'église Catholique de Vallorbe pour l'année 2024

Kévin Loetscher



Nicolas Liechti

